306

n° 6

Nous Commissaires, Chargés par l'académie Royale
de Chirurgie de prendre connoissance de l'état du Sr Ste
marie, Chirurgien major de l'hopital de St jean pied de
port, blessé il y a quinze mois à l'épaule gauche et au bas ventre, avons exa-
miné les cicatrices de ces plaies et les pièces juridiques qui y ont rap-
port. La première des cicatrices longue de quatre lignes, est située
à la partie antérieure de l'épaule et en comparant les dimensions
que la plaie dont elle est le reste doit avoir eu, avec sa grandeur
actuelle, nous jugeons que cette plaie a été faite par un instru-
ment qui a pénétré assés profondement dans l'épaisseur des chairs.
La seconde, longue de six lignes, est située presque transversalement
à la partie antérieure et gauche du bas ventre, à quatre pouces de
l'ombilic et à deux du ~~abord~~ bord des fausses cotes. On voit au
dessus, une tumeur herniaire du du bout volume d'un gros oeuf de poule,
laquelle paroit être formée par une portion d'épiploon et de
l'intestin colon ou de l'estomac, et lorsqu'on fait la réduction
de cette tumeur qui est manifestement la suite de la blessure,
on sent à travers les tégumens l'ouverture par laquelle les parties
dessus désignées s'échappent. Un certificat donné au
Sr Ste marie par le chirurgien qui l'a pris soin, montre que

ARC
carton 34
n°. 105

La plaie dont cette seconde cicatrice est la suite, étoit compliquée de l'issue d'une portion de l'épiploon, et un mémoire fourni par le même chirurgien, et acquitté par le sr Ste Marie en vertu d'un arrêt du parlement de pau, montre que le dit sr a été saigné treize fois pendant les premiers jours du traitement de cette plaie.

D'après le vû des pièces dont il s'agit et d'après l'inspection des parties, nous concluons que la plaie en question étoit fort grave, et qu'elle a dû jetter le sr Ste Marie dans le plus grand danger, à quoi nous ajoutons que la tumeur herniaire qui lui reste, est une incommodité fâcheuse et qui ne peut cesser qu'avec la vie, mais qui ne peut l'empêcher de remplir les fonctions de son état

À l'academie Royale de Chirurgie ce 14 Juin 1785.

Laffitte   Perray

Sabatier   Mardor   Pipelet de

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE